



Site Web : www.mairie-alata.fr

Tel : 04 95 25 33 76

Fax : 04 95 25 32 65

E-mail : mairie-alata@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU QUARTIER DU PRUNO

Les habitants du PRUNO ont été invités le lundi 26 novembre 2007 par la municipalité à une réunion publique de quartier. Placée sous le signe de l'information, de l'écoute et de l'échange, plusieurs points ont été abordés.

Avec ce compte rendu chacun d'entre eux présent ou pas le jour de cette réunion, pourra en apprécier la teneur.

PRESENTATION DU POLE D'ANIMATION SOCIALE DE TROVA

Ce projet sera réalisé en trois tranches :

1. **Le Groupe Scolaire avec huit classes et la Cantine** : livraison prévue pour septembre 2009 si les appels d'offres sont fructueux et les délais respectés.
2. **Médiathèque et salle de Proximité** : le montage financier ne sera réalisé qu'en 2008.
3. **Mairie Annexe avec Logement du Gardien** : Le montage financier sera fonction du point précédent.

PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVE LE 11 JUILLET 2006

Rappels de quelques principes simples :

- Toute création de surface supérieure à 2 m² est soumise à autorisation préalable.
- Les murs de clôture et de soutènement sont soumis à déclaration préalable surtout s'ils bordent une voie publique ou privée. Ils ne peuvent excéder 1,20 m en clôture. Ils doivent observer un recul par rapport à la limite de la voie.
- Le service d'urbanisme de la mairie est ouvert tous les matins de 9 heures à 12 heures. Un petit renseignement peu éviter une grosse infraction avec une régularisation hasardeuse.

S'agissant du quartier du PRUNO...

ADDUCTION D'EAU : Sécurisation de la desserte en eau à partir de l'usine de la Confina.

- Réalisation en 2004 d'une réserve d'eau de 500 M3 à l'embranchement du château de la Punta.
- Maillage en 2007 avec le réseau ALATA Village – PRUNO - CASTAGNOLA.

ASSAINISSEMENT

- La présentation du **Schéma d'Assainissement**, a permis un éclairage nécessaire aux habitants du PRUNO. En effet, cette question environnementale importante dont les réponses approximatives et floues ont longtemps alimenté les conversations, est en phase d'être réglée. Le contrat d'agglomération signé avec les neuf autres communes de la CAPA, fut une étape

nécessaire à un partenariat avec la région l'état et l'Europe. Après la mise en place d'un Zonage d'Assainissement, pré requis au montage du dossier en vue d'obtenir les subventions auprès des différents organismes, **un Schéma Directeur d'Assainissement**, document obligatoire au lancement du projet, fixant les grandes priorités à savoir : construction d'une station d'épuration (15 M€), les remontées de la vallée de la Gravona et du Cavallu Mortu (Rte de Calvi) et la liaison Col du Pruno-Castagnola, a été formalisé.



Le terrain où sera construite la station.

La nouvelle station d'épuration qui traitera l'assainissement des dix communes composant la CAPA, sera construite sur un terrain acheté sur le site de Campo del Oro.

Le système d'évacuation des eaux traitées, se fera grâce à l'élaboration d'un émissaire en mer de 1300 m dans le golfe d'Ajaccio à hauteur de la tour de Capitello. Lors des réflexions locales du Grenelle de l'environnement, la possibilité d'utiliser des eaux recueillies de bonne qualité pour l'arrosage de parcelles agricoles a été envisagée dans le cadre des économies des ressources naturelles.

Le planning des travaux, prévoit la mise en service de la station pour décembre 2010, avec en parallèle la construction du collecteur principal.

S'agissant des raccordements des différentes habitations, notamment pour le secteur Pruno-Castagnola- Alata, ils s'échelonnent de 2010 à 2013, période incluant les études de faisabilité pour des quartiers n'étant pas préparés à recevoir ce type de structure.

1. **Le branchement est-il obligatoire ?**
2. **Quel en sera le montant ?**
3. **Des modalités de règlement sont-elles envisagées ?**

Le branchement sera obligatoire et devra être réalisé dans un délai de 2ans à partir du jour où le réseau est opérationnel. Un règlement commun à l'ensemble des communes de la CAPA sera proposé d'ici 2010.

Ce Qu'il faut retenir :

- L'appel d'offres pour la future station d'épuration de **CAMPO DELL ORO** sera lancé au début de l'année 2008 pour une livraison programmée fin 2010.
- Les travaux de raccordement feront l'objet d'une communication ultérieure. Ils seront fonction des financements acquis.
- Les permis de construire continueront à être délivrés sous réserves d'une aptitude du sol à accepter un assainissement autonome validé par une étude hydrogéologique obligatoire.
- La loi sur l'eau du 1^{er} janvier 2005 imposant un contrôle systématique de tous les assainissements autonomes, la totalité des fosses septiques seront contrôlées avant juin 2009. Les rejets à l'air libre seront verbalisés.

QUEL AVENIR POUR LE COL DU PRUNO ?

Le caractère central indéniable du Col du Pruno en fait un point de convergence qui se doit d'être mieux structuré. Ce constat établi dans le « **Diagnostic de Territoire** » établi en 2003, a trouvé sa traduction en 2006 dans l'adoption du P.L.U. Il en fixe les règles permettant une organisation de l'espace capable de concilier la création de logements et de petits commerces, ainsi que le développement de services de proximité contribuant à l'animation sociale du territoire (Médiathèque, salle polyvalente, équipements sportifs !!).

L'ensemble de ces projets fera l'objet d'une étude de faisabilité en 2009.

La séance est levée à 20 heures 30.

Alata le 10 décembre 2007

Le maire : **Etienne FERRANDI**